

Image not found or type unknown



Dette envers mon propriétaire

Par **s b**, le **20/09/2017 à 08:24**

bonjour j ai demander a un huissier de me faire un echeancier pour une somme de 3000 e j ai demander 200 e par mois ece suffisant codialement sb

Par **morobar**, le **20/09/2017 à 08:37**

Bonjour,
Sachant que le créancier n'est pas obligé d'accepter un échéancier, il est difficile de répondre à votre question.
Mais le juge d'instance peut dans certaines situations, établir ce planning sur un délai de grâce de 2 années maximum.